

PROCES VERBAL

DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

du 29 MARS 2010

PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

EN DATE DU 29 MARS 2010

L'an deux mille dix et le vingt-neuf du mois de mars à dix-huit heures trente,

Les membres du Conseil Communautaire Salon - Etang de Berre -Durance se sont réunis au siège de la Communauté d'Agglomération à Salon de Provence, sur la convocation qui leur a été adressée conformément aux articles L.2121-10, L.2122-8, L.2122-17 et L.5211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales, par Monsieur Michel TONON Président de la Communauté d'Agglomération Salon - Etang de Berre - Durance.

Etaient présents ou représentés à cette assemblée :

M. Christophe AMALRIC ; M. Serge ANDREONI ; M. Maurice ANZEMPAMBER représenté par M. Rémy FABRE ; M. Patrick APPARICIO ; M. Régis BADINO ; M. Raymond BARTOLINI ; M. Sylvain BEAUME représenté par M. Pascal MONTECOT ; M. Paul BERNARD ; Mme BLANC-PARDIGON ; M. Jean-Luc BORAUD ; M. Joël BREGUIER ; Mme Mireille BREMOND ; M. Alain BRIEUGNE ; M. Olivier BUSSIERE ; M. Marc CAMPANA ; M. Jean-Claude CARLO représenté par M. CHIOSTRI ; M. Jean-Luc CHAVE ; M. Victor CHIOSTRI ; Mme Eliane CIBOT ; Mme Florence CIRBEAU ; M. Bernard CONAND représenté par Mme FERNANDEZ ; M. Daniel CONTE ; M. Robert COSTE ; M. Michel CREON ; Mme Vanessa DAUTA-GAXOTTE ; M. Daniel DE SIO ; M. Didier DEBARGE ; M. Guy DEGLIN ; Mme Martine ESCANUELA ; Mme Michèle ESPERANDIEU ; M. Jean-Claude FABRE ; M. Rémy FABRE ; M. Yves FABRE ; Mme Françoise FERNANDEZ ; Mme Michèle FRANCOIS ; M. Gérard FRISONI ; Mme Rita GIACOBETTI ; Mme Claude GIANNARELLI représentée par M. DE SIO ; M. René GIMET ; Mme Violette GUEY représentée par M. Michel CREON ; M. Thierry GUIGUES ; M. Jean-Pierre GUILLAUME ; M. Olivier GUIROU ; M. Jean-Claude IMBERT représenté par M. COSTE ; Mme Christelle JULLIAN-LATARD représentée par M. TONON ; Mme Caroline JULLIEN représentée par Mme BLANC-PARDIGON ; M. Guy LARROCHE ; M. André LEONARD représenté par M. BUSSIERE ; M. Richard LEROI représenté par M. BRIEUGNE ; M. Jean LEVEQUE ; M. Yves LOMBARDO ; Mme Marcelle LOUCHE représentée par M. ANDREONI ; M. Jean-Pierre MAGGI représenté par M. DEBARGE ; M. Gilles MASSOT représenté par M. PONS ; M. Vincent MITRIDATI ; Mme Laurence MONET ; M. Pascal MONTECOT ; M. Henri MOUNET ; Mme Maguy MOUREN représentée par M. GUILLAUME ; M. Henri OUDET ; Mme Odette OUNANIAN ; M. Joseph PALMITESSA ; M. Wolfgang PAULIN ; M. Charles PIRIS ; M. Henri PONS ; M. Michel PROREL ; M. Christian RAPAUD ; M. Hervé RATAU ; M. Alain REYRE ; M. Sauveur RIBATTI ; M. Yves SANTIAGO ; Mme Nicole SEGUIN représentée par M. GIMET ; M. Fernand SERRADIMIGNI représenté par Mme GIACOBETTI ; M. Jacques SIBILLI ; Mme Corine SILVY représentée par M. Olivier GUIROU ; M. Michel STRAUDO ; Mme Anne-Marie SURLES ; M. Michel TONON ; M. Henri TRANCHECOSTE ; M. Georges VIRLOGEUX ; M. Yves WIGT.

Secrétaire de séance : Vanessa DAUTA-GAXOTTE

Le Président Michel TONON souhaite la bienvenue aux membres de l'Assemblée pour ce Conseil Communautaire se tenant au siège d'Agglopoie Provence.

Après appel des Conseillers Communautaires par la secrétaire de séance, Mme Vanessa DAUTA-GAXOTTE, le Président Michel TONON, ouvre la séance.

Le Président demande au Conseil Communautaire l'autorisation de rajouter à l'ordre du jour une question supplémentaire relative à une convention partenariale quadripartite entre les chambres commerciales et artisanales du territoire d'Agglopoie Provence (rapport distribué en séance).

1. SCOT d'Agglopoie Provence : Débat sur le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD)

M. Julien BERTRAND du bureau d'études Citadia Conseil présente à l'Assemblée sous forme de Power-Point, le PADD du SCOT.

Le Conseil Communautaire après avoir entendu également les explications du Vice-Président Raymond BARTOLINI et ayant débattu sur les orientations du PADD, à l'unanimité des membres présents ou représentés :

- acte de l'avancement des réflexions et considère la présente délibération comme suffisamment aboutie pour servir de base à la suite de l'élaboration et de la concertation du SCOT,
- considère le PADD tel que présenté, comme le projet de développement durable du territoire d'Agglopoie Provence.

2. Adoption du PLH et prise en compte de la demande de mise en conformité par rapport à la Loi Mlle* après avis du Comité Régional de l'Habitat (CRH)

* Loi « Mobilisation pour le logement et lutte contre l'exclusion »

Le Conseil Communautaire après avoir entendu les explications du Vice-Président Olivier GUIROU et en avoir débattu, à l'unanimité des membres présents ou représentés, adopte le Programme Local de l'Habitat d'Agglopoie Provence en tenant compte des observations faites par le Comité Régional de l'Habitat.

3. FINANCES - Budget Principal : Reprise anticipée du résultat 2009 et affectation provisoire

Le 1^{er} Vice-Président propose d'affecter 4 000 000 € à la section d'investissement couvrant au besoin de financement et de maintenir par conséquent, la somme de 12 252 527.19 € sur la section de fonctionnement.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité des membres présents ou représentés, décide d'affecter provisoirement l'excédent de fonctionnement du budget principal comme proposé par le 1^{er} Vice-Président. Et d'inscrire au Budget Primitif 2010, les écritures ad hoc.

4. FINANCES - Budget Eau potable : Reprise anticipée du résultat 2009 et affectation provisoire

Le 1^{er} Vice-Président propose d'affecter 1 118 985.57 € à la section d'investissement couvrant le besoin de financement et de maintenir par conséquent, la somme de 588 264.79€ sur la section de fonctionnement.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité des membres présents ou représentés, décide d'affecter provisoirement l'excédent de fonctionnement du budget Eau Potable comme proposé par le 1^{er} Vice-Président et d'inscrire au Budget Primitif 2010, les écritures ad hoc.

5. FINANCES - Budget Assainissement : Reprise anticipée du résultat 2009 et affectation provisoire

Le 1^{er} Vice-Président propose d'affecter 2 939 446.81 € à la section d'investissement couvrant le besoin de financement et de maintenir par conséquent, la somme de 3 365 395.29 € sur la section de fonctionnement.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité des membres présents ou représentés, décide d'affecter provisoirement l'excédent de fonctionnement du budget Assainissement comme proposé par le 1^{er} Vice-Président et d'inscrire au Budget Primitif 2010, les écritures ad hoc.

6. FINANCES - Budget Transports : Reprise anticipée du résultat 2009 et affectation provisoire

Le 1^{er} Vice-Président propose d'affecter 57 605.74 € à la section d'investissement couvrant le besoin de financement et de maintenir par conséquent, la somme de 1496.77 € sur la section de fonctionnement.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité des membres présents ou représentés, décide d'affecter provisoirement l'excédent de fonctionnement du budget des Transports comme proposé par le 1^{er} Vice-Président et d'inscrire au Budget Primitif 2010, les écritures ad hoc.

7. FINANCES - Budget Zones d'Activités : Reprise anticipée du résultat 2009 et affectation provisoire

Le 1^{er} Vice-Président propose d'inscrire le résultat de clôture d'investissement 2009 au budget primitif 2010, à savoir - 2 161 452.61 €.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité des membres présents ou représentés, décide d'inscrire au Budget Primitif 2010, les écritures de résultat de clôture 2009 du budget Zones d'Activités.

8. FINANCES - Budget primitif 2010 : budget principal

Le Conseil Communautaire après avoir entendu les explications du Président Michel TONON et en avoir débattu, à l'unanimité des 81 membres présents ou représentés, adopte le Budget Primitif 2010 – Budget Principal de la Communauté d'Agglomération qui s'élève à :

	DEPENSES	RECETTES
CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET	116 400 267.19	116 400 267.19

	DEPENSES	RECETTES
CREDITS D'INVESTISSEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET	47 607 833.75	47 607 833.75

9. FINANCES - Budget primitif 2010 : budget du service de l'eau

Le Conseil Communautaire après avoir entendu les explications du Président Michel TONON et en avoir débattu, à l'unanimité des 81 membres présents ou représentés, adopte le Budget Primitif 2010 – Budget Eau Potable de la Communauté d'Agglomération qui s'élève à :

	CHARGES	PRODUITS
CREDITS D'EXPLOITATION VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET	4 035 704.79	4 035 704.79

	CHARGES	PRODUITS
CREDITS D'INVESTISSEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET	17 105 377.50	17 105 377.50

10. FINANCES - Budget primitif 2010 : budget du service de l'assainissement

Le Conseil Communautaire après avoir entendu les explications du Président Michel TONON et en avoir débattu, à l'unanimité des 81 membres présents ou représentés, adopte le Budget Primitif 2010 – Budget Assainissement de la Communauté d'Agglomération qui s'élève à :

	DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET	6 872 225.29	6 872 225.29

	DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
CREDITS D'INVESTISSEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET	22 220 952.02	22 220 952.02

11. FINANCES - Budget primitif 2010 : budget du service des transports

Le Conseil Communautaire après avoir entendu les explications du Président Michel TONON et en avoir débattu, à l'unanimité des 81 membres présents ou représentés, adopte le Budget Primitif 2010 – Budget des Transports de la Communauté d'Agglomération qui s'élève à :

	CHARGES	PRODUITS
CREDITS D'EXPLOITATION VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET	12 651 290.00	12 651 290.00

Une subvention de 2 147 450 € provenant du Budget Principal participe à l'équilibre de la section d'Exploitation

	CHARGES	PRODUITS
CREDITS D'INVESTISSEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET	432 445.74	432 445.74

12. FINANCES - Budget primitif 2010 : budget des zones d'activités

Le Conseil Communautaire après avoir entendu les explications du Président Michel TONON et en avoir débattu, à l'unanimité des 81 membres présents ou représentés, adopte le Budget Primitif 2010 – Budget des Zones d'Activités de la Communauté d'Agglomération qui s'élève à :

	DEPENSES	RECETTES
CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET	6 314 767.78	6 314 767.78

	DEPENSES	RECETTES
CREDITS D'INVESTISSEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET	8 476 220.39	8 476 220.39

13. FINANCES - Vote du taux de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères 2010

Le Conseil Communautaire après avoir entendu les explications du 1^{er} Vice-Président Serge ANDREONI et en avoir débattu, à l'unanimité des membres présents ou représentés, décide de maintenir le taux de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères à 10 %

14. FINANCES - Fixation du taux de Cotisation Foncière des Entreprises (CFE) 2010

Le Conseil Communautaire après avoir entendu les explications du 1^{er} Vice-Président Serge ANDREONI et en avoir débattu, à l'unanimité des membres présents ou représentés, décide de porter le taux de CFE à 19,55 % pour 2010.

15. FINANCES - Remboursement de charges Budget annexe des transports au Budget Principal

Le 1^{er} Vice-président Serge ANDREONI explique qu'afin d'affecter les charges au Budget annexe des transports (frais de personnel et charges à caractère général), il est proposé au Conseil Communautaire de procéder à leur remboursement par le Budget annexe au Budget Principal selon les modalités suivantes :

- Remboursement des charges l'année N sur la base des dépenses constatées l'année précédente (N-1).
- Les recettes constatées seront déduites des charges auxquelles elles se rapportent.

Après avoir entendu les explications du 1^{er} Vice-Président Serge ANDREONI, et en avoir débattu, le Conseil Communautaire à l'unanimité des membres présents ou représentés, décide de rendre applicable la proposition ci-dessus dès le budget 2010 et pour les exercices suivants.

16. FINANCES - Renouvellement de l'adhésion à l'AACT (Association des Acheteurs des Collectivités Territoriales)

Le Conseil Communautaire après avoir entendu les explications du 1^{er} Vice-Président Serge ANDREONI et en avoir débattu, à l'unanimité des membres présents ou représentés, décide d'adhérer pour l'année 2010 à l'AACT.

17. FINANCES - Territoire d'Agglopoie Provence : Demande de subvention au titre du CONTRAT 2010-2011 auprès du Conseil Général des Bouches du Rhône

Le Conseil Communautaire après avoir entendu les explications du 1^{er} Vice-Président Serge ANDREONI et en avoir débattu, à l'unanimité des membres présents ou représentés, autorise le Président ou le Vice-Président délégué à solliciter le Conseil Général des Bouches du Rhône, au titre du CONTRAT DEPARTEMENTAL PLURIANNUEL 2010 – 2011, afin que la plus grande aide soit apportée aux projets de travaux cités en séance.

18. TRANSPORTS - Statuts syndicat mixte des transports

Le Conseil Communautaire après avoir entendu les explications du Président Michel TONON et en avoir débattu, à l'unanimité des membres présents ou représentés, approuve les nouveaux statuts du Syndicat Mixte des Transports des Bouches du Rhône.

19. TRANSPORTS - Versement d'une subvention à l'association TMS – Convention

Le Conseil Communautaire après avoir entendu les explications du Président Michel TONON et en avoir débattu, à l'unanimité des 80 membres présents ou représentés (Monsieur GIMET s'étant retiré), décide d'octroyer à l'association TMS une subvention de 63 898 € dont 13 898 € pour l'aide au loyer.

20. ECONOMIE - Contrat d'objectifs 2010 : Agglopoie Provence Initiative

Le Conseil Communautaire après avoir entendu les explications du Vice-Président René GIMET et en avoir débattu, à l'unanimité des membres présents ou représentés, autorise le Président ou le Vice-Président délégué à signer le contrat d'objectifs 2010 et attribue une subvention de 154.000 € à

l'association AgglopoLe Provence Initiative pour l'année 2010 (114 000 pour le fonctionnement et 40 000 pour le fonds d'intervention).

21. ECONOMIE - Convention partenariale avec le groupement d'employeurs Aggloparcs Association (anciennement AgglopoLe Entreprendre)

Question retirée de l'ordre du jour.

22. ECONOMIE - Aide aux porteurs de projet du territoire (Couveuse d'entreprises) : convention de partenariat avec l'ADIJE

Le Conseil Communautaire après avoir entendu les explications du Vice-Président René GIMET et en avoir débattu, à l'unanimité des membres présents ou représentés, décide d'attribuer une subvention de 10 000 € à l'association ADIJE pour l'année 2010 et autorise le Président ou le Vice-Président délégué à signer la convention correspondante et tout autre document relatif à la progression ou au suivi de ce dossier.

23. ECONOMIE - Pôle de compétitivité « Solutions aéronautiques et spatiales innovantes pour la protection et la mise en relation des hommes et des territoires : convention partenariale avec l'association PEGASE PACA

Le Conseil Communautaire après avoir entendu les explications du Vice-Président René GIMET et en avoir débattu, à l'unanimité des membres présents ou représentés, autorise le Président ou le Vice-Président délégué à signer la convention partenariale avec l'association PEGASE PACA et décide lui attribuer une subvention de fonctionnement de 30.000 € pour l'année 2010.

Question supplémentaire n°1 :

Convention partenariale quadripartite entre les chambres commerciales et artisanales du territoire et AgglopoLe Provence

Après avoir entendu les explications du Vice-Président René GIMET et en avoir débattu, le Conseil Communautaire à l'unanimité des membres présents ou représentés, autorise le Président ou le Vice-Président délégué à signer la convention-cadre relative au partenariat avec les Chambres de Commerce du territoire et tout autre document lié à la progression et au suivi de ce dossier.

24. ECONOMIE - Contrat d'objectifs avec l'Office de Tourisme de Salon de Provence

Le Conseil Communautaire après avoir entendu les explications du Vice-Président Daniel CONTE et en avoir débattu, à l'unanimité des membres présents ou représentés, autorise le Président ou le Vice-Président délégué à signer le contrat d'objectif et décide d'attribuer une subvention de 20.000 euros à l'Office de Tourisme de Salon de Provence (EPIC) pour l'année 2010.

25. ECONOMIE - Convention « Ensemble pour l'emploi des jeunes » avec la Mission Locale du Pays Salonais et la Mission Locale Est Etang de Berre : plan d'action 2010 et mobilisation financière correspondante

Le Conseil Communautaire après avoir entendu les explications du Vice-Président Michel CREON et en avoir débattu, à l'unanimité des 79 membres présents ou représentés (Messieurs ANDREONI et GIMET s'étant retirés), approuve :

- Le plan d'actions 2010 de la convention de partenariat « Ensemble pour l'Emploi des jeunes »
- Le versement par la Communauté d'Agglomération d'une participation financière de 34 000 € à la Mission Locale Est Etang de Berre et de 51 000 € à la Mission locale du Pays Salonais.

26. CULTURE - Quinzaine du livre Intercommunale

Dans le cadre de Lire Ensemble 2010, le Conseil Communautaire après avoir entendu les explications du Vice-Président Georges VIRLOGEUX et en avoir débattu, à l'unanimité des membres présents ou représentés, décide

► D'attribuer aux communes les subventions suivantes :

- Alleins : 600€
- Aurons : 1500€
- Berre l'Etang : 1200€
- Charleval : 1500€
- Eyguières : 1000€
- La Fare les Oliviers : 1300€
- Lançon Provence : 1500€

- Pélissanne : 1200€
- Mallemort : 1500€
- Saint Chamas : 1500€
- Salon de Provence : 1500€
- Sénas : 1500€
- Rognac : 940€
- Velaux : 1500€
- Vernègues : 500€

► Chaque commune devra délibérer sur le principe pour pouvoir prétendre à cette subvention.

27. CULTURE - Attribution de subventions aux associations culturelles

Le Conseil Communautaire après avoir entendu les explications du Vice-Président Georges VIRLOGEUX et en avoir débattu, à l'unanimité des membres présents ou représentés, décide d'attribuer les subventions telles que mentionnées en séance.

28. SPORTS - Attribution de subventions aux associations sportives

Le Conseil Communautaire après avoir entendu les explications du Vice-Président Pascal MONTECOT et en avoir débattu, à l'unanimité des membres présents ou représentés, décide d'attribuer les subventions telles que mentionnées en séance.

29. SPORTS - Attribution de subventions pour des manifestations sportives à rayonnement intercommunal

Compte tenu de leur importance et leur rayonnement sur le territoire intercommunal, le Conseil Communautaire après avoir entendu les explications du Vice-Président délégué aux sports, Pascal MONTECOT, et en avoir débattu, décide :

- avec 80 voix « pour » et 1 abstention (M. APPARICIO) de doter l'Association Cycliste des As en Provence à hauteur de 6 000 €
- à l'unanimité des membres présents ou représentés, de doter l'Association Cyclisme Compétition Multipole Etang de Berre à hauteur de 14 500 €

30. RESSOURCES HUMAINES - Versement d'une subvention à l'Amicale du Personnel d'Aggloprovence – Convention

Après avoir entendu les explications du Vice-Président Paul BERNARD et en avoir débattu, le Conseil Communautaire à l'unanimité des membres présents ou représentés, décide d'attribuer une subvention de 51 000 € au titre de l'année 2010 à l'Amicale du Personnel d'Aggloprovence.

31. DIVERS - Donné acte des décisions communautaires

Le Conseil Communautaire prend acte des décisions communautaires prises en application de l'article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales et de la délégation consentie au Président par délibération n°107/09 en date du 29 juin 2009.

- N° 174/09 : Marché signé avec le cabinet PAUL VOLLIN INGENIERIE concernant la réalisation d'une étude d'aménagement à l'appui de la procédure de D.U.P. sur le Parc d'Activités Euroflory (Service aménagement du territoire)
- N° 175/09 : Convention signée avec ERDF Méditerranée concernant le déplacement d'un poste de distribution publique d'électricité sur la Zone d'Activités de La Crau (Service de la maîtrise d'œuvre)
- N° 176/09 : Contrat signé avec la société E.C & T concernant la maintenance des équipements de protection cathodique à la piscine Claude Jouve à Berre l'Etang (Piscine Claude Jouve)
- N° 177/09 : Contrat signé avec la société GULDAGIL Traitement des eaux concernant l'entretien du procédé AQUAGUL SYSTEM PC et la désinfection de réservoirs à la piscine Claude Jouve (Piscine Claude Jouve)
- N° 178/09 : Décision modificative de la décision n° 163/09 : signature de l'avenant n° 1 avec PACA ASCENSEURS SERVICES concernant la maintenance de l'ascenseur situé au siège d'Aggloprovence (Service de la maîtrise d'œuvre)
- N° 179/09 : Décision modificative de la décision n° 167/09 : signature de l'avenant n° 1 avec PACA ASCENSEURS SERVICES concernant la maintenance de la plate forme élévatrice située au siège d'Aggloprovence.(Service de la maîtrise d'œuvre)

- N° 180/09** : Convention signée avec ABSYS Informatique pour la reconduction de licences Symantec antivirus (Service des marchés)
- N° 181/09** : Marché de travaux forestiers signé avec l'entreprise SDM GAILLARD pour la réhabilitation d'une bergerie à La Fare les Oliviers (Service des espaces sensibles)
- N° 182/09** : Contrat de prestation signé avec Sandrine SMILOVICI MANAGEMENT CULTUREL concernant l'aide à l'organisation de la manifestation Lire Ensemble 2010 (Service des sports)
- N° 183/09** : Marché de prestation des services en assurances, lot responsabilité civile, signé avec le groupement AREAS/PNAS (Service des marchés)
- N° 184/09** : Contrat d'entretien des installations électriques, éclairage de sécurité et alarme incendie pour le centre Les Cytises signé avec la SARL SOCOBAT. (Service enfance/jeunesse)
- N° 185/09** : Convention signée avec le Conseil Général des Alpes de Haute-Provence pour effectuer des contrôles microbiologiques des denrées alimentaires au centre Les Cytises à Seyne les Alpes (Service enfance/jeunesse)
- N° 186/09** : Convention signée avec la commune de Seyne les Alpes pour l'achat de forfaits de remontées mécaniques (Service enfance/jeunesse)
- N° 187/09** : Convention signée avec la commune de Seyne les Alpes pour le déneigement des voies privées d'accès au centre Les Cytises (Service enfance/jeunesse)
- N° 188/09** : Contrat signé avec la société SMA Environnement concernant la désinsectisation de la piscine Claude Jouve à Berre l'Etang (Piscine Claude Jouve)
- N° 189/09** : Contrat de maintenance du système monétique et de contrôle des accès de la piscine Claude Jouve signé avec la société ELISATH.(Piscine Claude Jouve)
- N° 190/09** : Avenant n° 2 au contrat signé avec la société BERGER LEVRAULT concernant la maintenance des modules E congés formation. (Service des marchés)
- N° 191/09** : Avenant n° 1 au contrat signé avec INITIAL BTB concernant le nettoyage spécialisé des petits appareils sanitaires (Piscine Claude Jouve)
- N° 192/09** : Avenant n° 1 au contrat signé avec INITIAL BTB concernant la désinfection spécialisée des sanitaires (Piscine Claude Jouve)
- N° 193/09** : Marché signé avec la société SABATIER concernant l'entretien ménager des locaux administratifs de la Communauté d'Agglomération AgglopoLe Provence (Service des marchés)
- N° 194/09** : Décision annulée
- N° 195/09** : Convention signée avec LOUP SPORT SARL JAUBERT concernant la location de matériel de ski alpin pour Les Cytises. (Service enfance /jeunesse)
- N° 196/09** : Convention signée avec l'ESF pour les enfants fréquentant Les Cytises. (Service enfance/jeunesse)
- N° 197/09** : Avenant n° 4 au marché n° 0801 TRAN signé avec le groupement d'entreprises AUTOBUS AURELIENS/TRANS AZUR/SUMA (Service des marchés)
- N° 198/09** : Marché en procédure adaptée signé avec la société DPI INFORMATIQUE concernant l'aménagement du centre de loisirs Les Cytises à Seyne les Alpes (Service des marchés)
- N° 199/09** : Convention signée avec le GITE EOLE concernant l'organisation de séjours en gîte pour les jeunes fréquentant les espaces jeunes intercommunaux (Service enfance/jeunesse)
- N° 200/09** : Avenant n° 1 au marché 0649 DECH signé avec la société SILIM ENVIRONNEMENT (Service des marchés)
- N° 201/09** : Annulation et remplacement de la décision n° 163/09 du 13/10/09 (Service de la maîtrise d'œuvre)
- N° 202/09** : Annulation et remplacement de la décision n° 167/09 du 22/10/09 (Service de la maîtrise d'œuvre)
- N° 001/10** : Marché à bons de commande pour la location et la maintenance de photocopieurs signé avec la société PRODOTECH SHARP (Service des marchés)

- N° 002/10** : Marché par lots séparés pour la construction d'un nouveau réservoir de 1500 m3 sur la commune de Sénas (Service des marchés)
- N° 003/10** : Marché signé avec la société AUXIMOB concernant le curage et l'entretien du réseau d'assainissement à Mallemort (Service eau/assainissement)
- N° 004/10** : Marché signé avec l'entreprise UTI concernant l'adaptation de l'installation électrique pour le passage au tarif jaune au siège d'AgglopoLe Provence (Service de la maîtrise d'œuvre)
- N° 005/10** : Marché signé avec l'entreprise SMC BTP concernant la création de 5 places de stationnement en dalles gazon au siège d'AgglopoLe Provence (Service de la maîtrise d'œuvre)
- N° 006/10** : Marché signé avec la société SOMAIR GERVA T SAS concernant la fourniture de matériels pour les services d'eau et d'assainissement d'AgglopoLe Provence (Service de l'eau et de l'assainissement)
- N° 007/10** : Marché signé avec la société BUREAU ALPES CONTROLES concernant une mission de contrôle technique en vue de la construction d'une nouvelle station d'épuration à Mallemort (Service de l'eau et de l'assainissement)
- N° 008/10** : Marché signé avec la société ELYFEC concernant une mission de CSPS en vue de la construction d'une nouvelle station d'épuration à Mallemort (Service de l'eau et de l'assainissement)
- N° 009/10** : Avenant n° 1 au marché de service de transports pour le ramassage scolaire signé avec SUD EST MOBILITES (lot n° 2) (Service des transports)
- N° 010/10** : Convention de formation signée avec l'ADREP FORMATION pour Audrey TOGNINI (Formation BPJEPS Animation Sociale) (Service enfance jeunesse)
- N° 011/10** : Contrat signé avec la société SCHINDLER concernant la maintenance de l'ascenseur et du monte charge aux Cytises (Service enfance jeunesse)
- N° 012/10** : Marché signé avec la Société des Eaux de Marseille concernant la surveillance, l'entretien et les interventions sur la station d'épuration sur la commune de Mallemort (Service de l'eau et de l'assainissement)
- N° 013/10** : Marché signé avec la société IMS RN ALPES DU SUD concernant une mission géotechnique type G12 relative à la construction d'une nouvelle station d'épuration à Mallemort (Service de l'eau et de l'assainissement)
- N° 014/10** : Contrat signé Régine DETAMBEL concernant la résidence d'auteurs pour Lire Ensemble 2010 (Service sports/culture)
- N° 015/10** : Signature de l'avenant n° 1 au certificat d'adhésion n° 400 902 368/0077 signé avec GENERALI VIE (Service des ressources humaines)
- N° 016/10** : Convention signée avec le CDG 13 concernant la fonction d'inspection dans le domaine de la prévention des risques professionnels (Service des ressources humaines)
- N° 017/10** : Convention signée avec l'association TAM TAM pour la mise en place d'un atelier d'initiation au modelage (Service enfance jeunesse)
- N° 018/10** : Convention signée avec Cristina SILVA pour la mise en place d'ateliers de théâtre (Service enfance jeunesse)
- N° 019/10** : Signature de l'avenant n° 1 au marché 0907 DEM avec la Société GENIER-DEFORGE concernant la démolition d'un bâtiment nommé « Le Kentucky » sur la ZAE d'Euroflory (Service du développement économique)
- N° 020/10** : Convention signée avec la SCP VALADOU-JOSSELIN concernant l'assistance et le conseil dans la procédure de contrôle de gestion de la Chambre Régionale des Comptes (Service juridique)
- N° 021/10** : Marché signé avec CEMEA PACA concernant les formations BAFA-BAFD pour la Communauté d'Agglomération AgglopoLe Provence. (Service des ressources humaines)
- N° 022/10** : Constitution d'une régie de recettes et d'avances pour le centre Les Cytises à l'antenne de Mallemort (Service enfance jeunesse)

- N° 023/10** : Constitution d'une régie d'avances pour le centre Les Cytises à Seyne les Alpes (Service enfance jeunesse)
- N° 024/10** : Contrat signé avec l'Association MASSALA dans le cadre de la manifestation Lire Ensemble 2010 (Service sports/culture)
- N° 025/10** : Contrat signé avec Mademoiselle Ursula SCHMIDT dans le cadre de la manifestation Lire Ensemble 2010 (Service sports/culture)
- N° 026/10** : Convention signée avec la société AUDIT ASSURANCES pour une mission d'assistance pour le renouvellement du contrat d'assurance risque pollution (Service des marchés)
- N° 027/10** : Convention signée avec la Compagnie « La Parlote » concernant la mise en place d'un projet d'animation pour les enfants de l'ALSH sur le thème du conte. (Service enfance jeunesse)

Le Président clôt la séance à 20h.

SALON DE PROVENCE, le six avril deux mille dix.

Michel TONON,
Président d'Agglopoie Provence
Maire de Salon de Provence
Conseiller Général des Bouches du Rhône

Rappel : le recueil des actes administratifs de la Communauté d'Agglomération est consultable au siège d'Agglopoie Provence (281 Bd Maréchal Foch – SALON DE PROVENCE)